

**L’organisation du travail**

**Stage CGT-FO – 6-10 oct. 2025**

Responsables du stage : Nicole MAGGI-GERMAIN, Philippe LÉGÉ (ISST – Université Paris I) Valérie CHARTIER (CGT-FO)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Lundi  6 oct. 2025 | Mardi 7 oct. 2025 | Mercredi 8 oct. 2025 | Jeudi 9 oct. 2025 | Vendredi 10 oct. 2024 |
| 09 h 00 | **Présentation de l’ISST,**  **de la session** &  **tour de table**  Philippe LÉGÉ (ISST)  Nicole MAGGI-GERMAIN (ISST)  Valérie CHARTIER (CGT-FO)  **Les grandes formes d’organisation du travail**  Philippe LÉGÉ  (Economiste, ISST) | **L’impact de l’organisation du travail sur la santé au travail**  Eliott ALLAG  (Cabinet Legrand) | **Les impacts de l’IA sur l’organisation du travail et les conditions de travail**  Nicole MAGGI-GERMAIN  (Juriste, ISST) | **Le télétravail : bilan de la mise en œuvre par les entreprises**  Sophie LOUEY  (Sociologue, Centre Emile Durkheim et Sc. Po. Paris) | **Restitution des réappropriations syndicales et échanges**  **Intervention confédérale**  Karen GOURNAY |
| 12 h 30 |  |  |  |  |  |
| 14h  17 h 30 | **Mutations organisationnelles et évolution des entreprises**  Philippe LÉGÉ  (Economiste, ISST)  **17h00-17h30**  **Réappropriation syndicale** | **Identifier des organisations du travail pathogènes**  TRAVAUX DE GROUPES  Eliott ALLAG  (Cabinet Legrand)  **17h00-17h30**  **Réappropriation syndicale** | **L’utilisation/l’émergence de l’IA dans les entreprises des stagiaires**  TRAVAUX DE GROUPES  **17h00-17h30**  **Réappropriation syndicale** | **Les moyens à disposition du CSE**  (focus sur l’IA)  Nicole MAGGI-GERMAIN  (Juriste, ISST)  **17h00-17h30**  **Réappropriation syndicale** | Bilan de la session  **FIN 15 H** |

**PRÉSENTATION DE LA SESSION**

**PUBLIC :**

Stage à destination de militants d’entreprise du secteur privé ayant des mandats de DS ou membres d’IRP.

**OBJECTIFS :**

Outiller les militants s’agissant de l’évolution de formes d’organisation du travail susceptibles d’avoir des incidences sur les conditions de travail et, plus particulièrement, sur la santé des travailleurs. Les interventions s’efforceront de s’appuyer sur des exemples qui permettront aux stagiaires d’interroger la pertinence des outils qui sont mobilisés au sein de leur propre entreprise. Elles faciliteront également la prise de recul dans le cadre de l’exercice des mandats syndicaux.

*Remarque : chaque intervention donnera lieu à un travail en sous-groupes de deux ou trois stagiaires permettant de traduire en action syndicale les idées qui auront été développées par l’intervenant extérieur. Ce temps de réappropriation syndicale donnera lieu, vendredi matin, à une restitution et à des échanges.*

**THÉMATIQUES**

*Lundi :*

* Matin : l’accueil des participants sera suivi d’une présentation de l’ISST et de la session puis d’un tour de table durant lequel les stagiaires se présenteront et formuleront leurs attentes au regard de la session.
* La deuxième partie de matinée sera consacrée à un panorama historique des grandes mutations dans l'organisation du travail (marchandage, « taylorisme », « fordisme », lean production). Pour chaque grande période historique, il s'agira d'éclairer comment les transformations du système capitaliste ont pu impacter la division du travail en entreprise et les marges d'autonomie des salariés·es.
* Après-midi : suite de l’intervention avec un focus sur les transformations récentes des entreprises (internationalisation, financiarisation, etc.).

*Mardi :*

* Matin : la demi-journée portera sur l’analyse de formes d’organisation du travail génératrices d’accidents du travail ou, plus spécifiquement, de risques psychosociaux, en particulier dans le cadre d’une utilisation en expansion de l’outil algorithmique.
* Après-midi : les travaux de groupe s’appuieront sur l’intervention du matin afin d’essayer d’identifier, à partir de l’expérience des stagiaires, les organisations du travail susceptibles d’être pathogènes.

*Mercredi :*

* Matin : l’intervention portera sur la question des transformations des organisations et des relations du travail liées à la généralisation de l’utilisation de l’IA.
* Après-midi : Après-midi : des travaux de groupe réalisés à partir des évolutions consécutives à l’introduction de l’IA, identifiées par les stagiaires eux-mêmes, permettront de décrypter quelques transformations des organisations du travail au sein de leur propre entreprise.

*Jeudi :*

* Matin : la demi-journée sera consacrée à la question du télétravail. Depuis la pandémie de COVID-19, un certain nombre d’études ont été consacrées aux conséquences du passage au télétravail tant sur le mandat de représentation que s’agissant des inégalités femmes / hommes.
* Après-midi : l’intervention portera sur le rôle du CSE et les moyens mis à sa disposition, que ce soit dans le cadre des différentes consultations ou bien de son droit d’initiative, lui permettant de peser dans le cadre des décisions prises par l’employeur concernant les choix d’organisations du travail. Un focus sera réalisé sur la question de l’utilisation de l’intelligence artificielle dans l’entreprise.

*Vendredi :*

* Matin : la restitution et échanges autour des réappropriations syndicales présentées par chaque sous-groupe de stagiaires sera suivie par une intervention confédérale.
* Début d’après-midi : bilan de la session

FIN DE LA SESSION : 15 heures